

— S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a passé quelques jours à Saint-Boniface à la fin de septembre. Sa Grandeur a chanté la grand'messe de l'ouverture des Quarante-Heures le dimanche, 28 septembre. Le R. P. Lecoq, O. M. I., de Norway-House, était aussi en même temps à Saint-Boniface.

— Le dimanche, 21 septembre, S. G. Mgr Pascal, O. M. I., évêque de Prince-Albert, a ordonné deux prêtres dans sa cathédrale: MM. les abbés L. de G. Brissette et W. de Melenewski.

— Le 29 septembre sont passées à Saint-Boniface cinq Religieuses de Clermont, en Auvergne, et une postulante, en route pour N.-D. d'Auvergne, Sask., où elles vont ouvrir un couvent.

— Le collège des Jésuites d'Edmonton n'a ouvert ses portes que le 1er octobre. Plus de cent élèves y ont fait leur entrée.

— Le R. P. Louis Drummond, S. J., qui a enseigné de longues années au collège de Saint-Boniface, vient d'être nommé professeur au collège d'Edmonton.

— Le 21 septembre dernier, on a érigé à Verchères un magnifique monument à l'héroïne Madeleine de Verchères. Le Gouvernement fédéral avait gracieusement payé le coût de ce monument: \$25 000.

— A Battleford Nord, Sask., nous apprend *Le Patriote*, on a résolu la question bilingue en enseignant le français et l'anglais à tous les enfants.

— Le Gouvernement de la province de Québec a versé \$2 000 pour le monument Dollard. Le Gouvernement fédéral avait déjà souscrit \$5 000.

— Un mauvais livre étant tombé par hasard sous la main de saint Louis de Gonzague, celui-ci n'en eut pas plus tôt lu le titre qu'il le jeta au feu et courut se laver les mains après en avoir seulement touché du bout du doigt la couverture. Tout catholique devrait avoir la même horreur pour le journal mauvais et le détruire impitoyablement, lorsqu'il lui tombe sous la main.

— Il ne serait ni digne ni convenable de placer sur l'autel des feuilles de papier sur lesquelles on met les chandeliers, afin de préserver la nappe de l'autel. L'abbé d'Ezerville, dans son *Traité pratique de la tenue des sacristies*, page 57, demande une nappe ou un linge dans la circonstance pour préserver celle de l'autel. Toute autre manière d'agir ne serait honorable ni pour le prêtre qui se servirait v. g. de feuilles de papier dans le but précité, ni pour Notre-Seigneur.

R. I. P.

— M. Moïse Jutras, frère de M. le curé de Letellier, décédé à Letellier.